

Le Messagier de Belcodène



Chorale de l'école Danielle Saure



Septembre 2024

numéro

87

Ciné plein air – Cycle Marcel Pagnol

Bulletin d'Informations Municipales de Belcodène



Infos utiles

Mairie

☎ 04 42 70 66 66

Fax: 04 42 70 69 10
mairie@belcodene.fr
Site internet: belcodene.fr

Tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h

M. le Maire est à votre disposition en Mairie à votre convenance. Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.

Bibliothèque municipale

☎ 04 42 70 60 54

bibliotheque@belcodene.fr
■ Mardi : de 15h à 18h30
■ Mercredi : de 9h à 18h30
■ Vendredi : de 12h à 18h30
■ Samedi : de 9h à 12h

Agence Postale Communale

☎ 04 42 70 69 20

■ Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.
■ Le samedi de 9h à 12h.

Consultations au cabinet médical

Avenue de la Ste Victoire
Belcodène
Médecin généraliste
Mercredi matin

Service d'Urgence vétérinaire à domicile

☎ 04 88 60 39 00

www.veterinaire-de-garde-marseille.fr

Déchèteries

Les déchèteries du Pays d'Aubagne et de l'Etoile fonctionnent tous les jours en journée continue :

■ du lundi au samedi de 9h à 18h
■ le dimanche de 8h30 à 12h30
Fermé les jours fériés.

➔ Peypin ZI de Valdonne
➔ Auriol Quartier Pont de Joux
➔ Aubagne ZI de Saint-Mitre
➔ Cuges-les-Pins Ch. Ste-Catherine

Pour les encombrants (Métropole)
prendre RDV au ☎0800 94 94 08

Ressourcerie d'Aubagne "Le Dirigeable"
8, rue du dirigeable - ZI les Paluds
13400 Aubagne ☎04 42 72 47 86
ressourcerie-ledirigeable.fr

Impôts fonciers Cadastre

☎ 04 91 23 61 87

Centre impôts fonciers Marseille sud,
38 Bd baptiste Bonnet, 13008
Marseille
Du lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h. Fermé le jeudi

Trésorerie d'Aubagne

☎ 04 42 18 03 00

55, av. Marcel Paul - 13400 Aubagne

Centre des impôts des particuliers

☎ 04 42 18 03 00

Rte de Beaudinard, 13400 Aubagne
du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h, également sur
rendez-vous. Fermé le jeudi

Caisse primaire d'assurance maladie CPCAM

☎ 36 46

(+33 811 70 36 46 depuis l'étranger)
13421 Marseille cedex 20
du lundi au vendredi de 8h à 16h30

La Santé au quotidien

Les permanences médicales

365 jours par an ➔ 7 jours sur 7 ➔ Sans rendez-vous
Urgences légères et médecine générale



CADOLIVE

9h - 22h
15 quartier de la bastide
13950 CADOLIVE

☎ 04 65 28 01 40

Coordonnées GPS :
Lat 43.397378 - Long
5.544293

LA DESTROUSSE

9h - 21h
Le Merlançon ZAC de la verrerie
13112 LA DESTROUSSE

☎ 04 42 72 61 14

Coordonnées GPS :
Lat 43.37553 - Long 5.60720

TRETS

9h - 22h
15 BIS Avenue Mirabeau
13530 TRETS

☎ 04 42 61 12 86

Coordonnées GPS :
Lat 43.44747 - Long 5.68218



Pour les urgences vitales composer le 15

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA MAIRIE DE BELCODÈNE EN TEMPS RÉEL



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



iliwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !





Numéros utiles



SAMU 15



POLICE 17



POMPIERS 18



TOUTES URGENCES 112

Numéro prioritaire européen depuis mobiles et fixes



SMSOUFAX 114

Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

Mairie de Belcodène ☎ 04 42 70 66 66

Bibliothèque municipale ☎ 04 42 70 60 54

Agence Postale Communale ☎ 04 42 70 69 20

CCFF Belcodène ☎ 04 42 70 60 61

Ecole de Belcodène ☎ 04 42 70 66 03

Restaurant scolaire de Belcodène ☎ 04 42 70 69 77

Centre aéré Manaque et Coudoulet ☎ 04 42 70 62 18

Epicerie l'OULIVASTRE ☎ 04 42 04 53 15
f JP l'Oulivastre 07 78 95 33 12

Restaurant "Les Deux Minots" ☎ 06 63 91 64 84
f Restaurant Les Deux Minots

Bar Tabac Ninou ☎ 09 80 87 97 55
f Bar tabac Ninou 06 51 58 78 53
Française des jeux et relais colis

Garage APM (Auto Pneus Maintenance) ☎ 04 42 83 95 83
Guy MAROC
ZAC de la Roque Forcade à La Pomme

SOS médecins ☎ 04 42 26 24 00

Pharmacie de Garde ☎ 3237

Gendarmerie Gréasque ☎ 04 42 58 80 02

Collège Fuveau ☎ 04 42 68 02 77

SIBAM ☎ 04 42 04 65 43

Enedis (Electricité) ☎ 0810 333 113

Urgence dépannage Enedis ☎ 09 72 67 50 13

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 5 nouveaux petits Belcodénois

| | |
|--------------------------|------------------------|
| Charlie RAIMBAULT-MICHEL | né le 07 avril 2024 |
| Mylo MURAT | né le 18 avril 2024 |
| Nina AUDE | née le 23 avril 2024 |
| Lina SCIAPAPIETRA | née le 22 mai 2024 |
| Gabriel OLIVIERI | né le 09 juin 2024 |
| Lucie CHOULANT | née le 08 juillet 2024 |

Baptêmes Civils

Félicitations et compliments aux parents, parrains et marraines et heureuse vie à nos petits baptisés

Maïa CARROT, baptisée civilement le 29 juin 2024
 Leïa CARROT, baptisée civilement le 29 juin 2024
 Valentina BARBUTI, baptisée civilement le 06 juillet 2024
 Alix FEILLET, baptisé civilement le 10 août 2024

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Nicolas CARMIGNANI et Sandra BENATOUIL, unis le 30 avril 2024
 Madiane OUIKENE et Florence GHIO, unis le 18 mai 2024
 Aymeric RUFFIN LOUIS-CHARLES et Cécile WOOLFORD, unis le 30 mai 2024
 Jérémy DOS SANTOS et Maëva BLANC, unis le 19 juillet 2024
 Thibault PADILLA et Philippine JURQUET--NICOLAS, unis le 27 juillet 2024
 Pascal FOUQUET et Elodie RUGGIERO, unis le 03 août 2024
 Raphaël HELFER et Sophie LEBON, unis le 03 août 2024
 Guillaume FEILLET et Chloé ANTON, unis le 10 août 2024

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

| | |
|-------------------|---------------------------|
| Chantal ROBERT | décédée le 04 mars 2024 |
| Roger BRIHMAT | décédé le 18 avril 2024 |
| Jacques VOEUX | décédé le 24 avril 2024 |
| Michèle BORDENAVE | décédée le 19 mai 2024 |
| Marcel LAPORTE | décédé le 10 juillet 2024 |

Découvrez notre nouveau site internet



Rendez-vous sur www.belcodene.fr ou sur votre téléphone en scannant ce QR code



Le mot du maire



Belcodénoises, Belcodénois,

C'est avec une grande fierté et un enthousiasme renouvelé que je vous annonce le lancement du nouveau site internet de notre Commune, réactualisé et modernisé. Cet outil moderne et dynamique est le fruit d'une réflexion approfondie, visant à répondre aux besoins croissants en matière de communication et de services en ligne.

Ce nouveau site se distingue par une interface moderne, conviviale et intuitive, permettant une navigation aisée pour tous les utilisateurs, quel que soit votre niveau de familiarité avec les outils numériques. Chaque rubrique a été pensée pour offrir un accès simplifié aux informations essentielles et aux services municipaux.

Transparence et communication sont au cœur de notre engagement envers vous. Le site comprend une section d'actualités où vous trouverez toutes les informations sur les événements à venir, les projets en cours, et les décisions prises par le conseil municipal. De plus, un système d'abonnement à une newsletter continuera de vous permettre de recevoir directement les dernières nouvelles et alertes importantes.

Ce site est le reflet de notre volonté de modernisation et d'adaptation constante aux nouvelles technologies. Nous sommes conscients que les besoins évoluent et nous nous engageons à faire évoluer ce site en permanence pour mieux répondre à vos attentes. Vos retours seront précieux pour nous aider à améliorer cet outil. Si vous trouvez des erreurs, des imperfections, des inexactitudes, n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous vous invitons à explorer cette nouvelle formule de notre site internet, à découvrir ses fonctionnalités et à nous faire part de vos impressions. Cette nouvelle formule marche de pair avec l'application Illiwap gratuite, dont chacun peut bénéficier, pour toujours plus d'informations municipales en temps réel. Lou Messagié, bulletin d'informations municipales reste le support papier de l'actualité de notre Commune.

Certain de votre intérêt pour ces nouvelles technologies, et conscient de leur importance, certain également de votre attachement à toujours plus d'interactions entre Belcodénois et équipe municipale, je vous souhaite de vous approprier pleinement cette nouvelle formule de notre site internet municipal et vous assure de mes sentiments dévoués.

Patrick PIN,
Maire de Belcodène

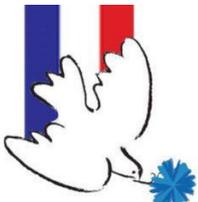
La cérémonie du 8 mai

Un 8 mai ensoleillé pour commémorer l'armistice qui mit fin à ces années de guerre. En tête du défilé, Manon et Valentina tenaient la gerbe que Patrick Pin allait ensuite déposer devant le monument aux morts.

Cette cérémonie festive fut marquée par la présence des jeunes qui ont chanté la Marseillaise, sous la direction de Bruno Bellegarde. Ce dernier a interprété le Chant des Partisans devant un public toujours aussi fidèle à ce rendez-vous.



Une rencontre des belcodénois avec la jeunesse car, pour avoir de l'espoir en l'avenir, il faut parfois se tourner vers le passé. L'apéritif offert par la municipalité clôturait cette cérémonie.



8 MAI
1945



Grand-Prix Cycliste de Belcodène

Cette nouvelle édition du grand prix cycliste de Belcodène, toujours en partenariat avec le Vélo Club La Pomme Marseille, s'est déroulée le 19 mai 2024. Notre Commune bénéficie d'un parcours routier très apprécié des cyclistes, c'est pourquoi chaque année cette épreuve est reconduite depuis 26 ans.

Ce dimanche matin un soleil radieux nous annonçait une belle et chaude journée. Le départ de la première course, celle des minimes était donné à 9 heures, 5 tours du village avec la difficulté que tout le monde appelle « la montée du bar ».

Ensuite ce fut au tour des cadets, qui eurent le privilège d'effectuer 11 boucles.

Après la pause repas, nous avons assisté, à partir de 14 heures, à l'épreuve « OPEN » regroupant les juniors et des coureurs plus âgés. Cette catégorie eut droit à 5 boucles du grand circuit de 21 kms, qui passe par Fuveau, Les Michels, Peynier, Le Jaillet et retour sur Belcodène. Cette course a été remportée par un jeune coureur du club organisateur.

Comme les années précédentes, coureurs, organisateurs et spectateurs, étaient satisfaits de la journée passée dans notre village et ont déjà prévu de revenir au printemps prochain pour une nouvelle édition.

Pour assurer la sécurité des coureurs, vous voyez fleurir dans le village, 2 jours avant la course, des panneaux de sens interdit. Rassurez-vous, ces panneaux signifient que le jour de la course, la circulation se fait dans le sens des coureurs pour éviter de se retrouver nez à nez avec eux. Donc l'accès aux habitations doit se faire en circulant dans le même sens que les cyclistes.





Cette année, la Fête de la Musique a pris des allures intimistes et conviviales. Au cœur du village, sur la place du Cercle, les Belcodénois se sont rassemblés pour célébrer cette tradition annuelle en musique et en bonne humeur.

L'événement a été marqué par la prestation d'un groupe amateur local, composé de musiciens et chanteurs passionnés du village. Avec guitares et percussions, ils ont proposé un répertoire varié reprenant de grands classiques. Leur énergie communicative a conquis le public, transformant la soirée en un moment festif et chaleureux.

Petits et grands ont chanté, dansé et applaudi tout au long de la soirée, créant une ambiance de fête comme seul un petit village sait le faire. La buvette tenue par le Cercle et les sandwichs-frites proposés par notre épicier local Jean-Philippe, ont ajouté une touche gourmande à cette soirée.

Une réussite totale qui donne déjà envie de se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus joyeuse et animée.

Job d'été saison 2024

Trente jeunes lycéens et étudiants Belcodénois, garçons et filles, avec une parité parfaitement respectée, ont pu profiter cette année encore d'un recrutement dans la Commune cet été, pour réaliser une approche du monde du travail, se faire un peu d'argent pour leurs vacances et rendre service à leur village.

Entretien des bâtiments et des espaces verts, propreté de la Commune, peinture, ménage, débroussaillage, telles ont été leurs activités essentielles durant leurs 15 jours d'embauche.

Motivés, sérieux et pas fainéants du tout, ils ont donné un coup de main essentiel au personnel municipal, heureux de ces renforts



Léa, Championne en Herbe

Léa Lemaire, jeune Belcodénoise de 13 ans et athlète de talent, a été sélectionnée pour représenter la Commune de Belcodène et son club de Gréasque lors de la coupe d'Europe 2024 de twirling bâton.

Elle a participé à cette prestigieuse compétition en Croatie du 9 au 14 juillet 2024. Pour elle, c'est un rêve qui se réalise et une récompense pour des années d'entraînement acharné. Cela n'aurait pas été possible sans le soutien du club de Twirling Bâton Gréasque, dont Léa fait partie depuis ses débuts.

Pour soutenir notre sportive belcodénoise, la municipalité de Belcodène a souhaité participer financièrement à son déplacement et aider ainsi, les responsables et ses proches, pour l'accompagner dans cette compétition, en attribuant au club une subvention exceptionnelle de 500 €.

Arrivée 11ème sur 37 à cette coupe d'Europe, elle a ainsi confirmé tout son talent.

Félicitations à notre jeune championne Belcodénoise.



Retour en images sur "Le Grand Jour"



Atelier création de mobile animé par Cappa Maria



Après-midi jeux de société animé par Ludik Attitude



Goûter partagé



Prochain rendez-vous de la bibliothèque
La Nuit Noire : vendredi 29 novembre



Les Spectacles à Belcodène



Le 20 avril 2024 - "Un beau bar, des bobards"

Deux jeunes gens se rencontrent lors d'une réception à la Préfecture. Immédiatement sous le charme, ils se trompent tous les deux sur le statut social de l'autre, si bien qu'ils s'inventent des vies très éloignées de leur réalité.

Ces acteurs amateurs ont enchanté les nombreux spectateurs venus assister à la pièce pleine de quiproquos et d'humour.

Le 25 mai 2024 - "Les Soneros del Caribe"

Les Soneros del Caribe nous ont interprété la musique traditionnelle et authentique du son cubain, tout en réinventant le genre musical à travers des arrangements plus modernes. Les musiciens experts nous ont offert de très belles reprises des « classiques » : Buena Vista Social Club, Ismael Rivera, Ibrahim Ferrer, Flia Valera Miranda... Certains d'entre vous ont sans doute voyagé dans les caraïbes en écoutant ces airs et en dégustant des spécialités de Cuba.



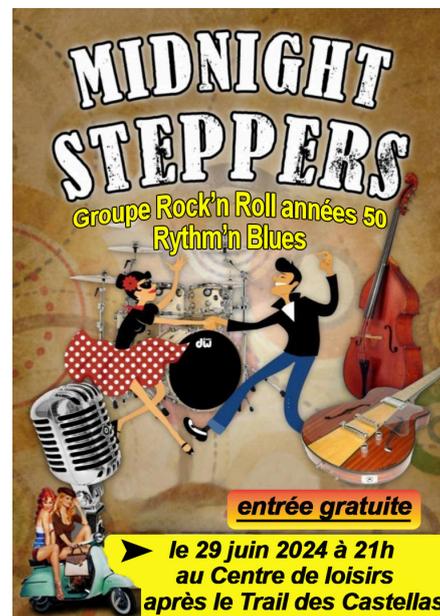
Le 22 juin 2024 - "Les Cheeky Swinger"

Cette formation nous a fait vibrer au son des trompettes, trombone, sousaphone et autres mandoline et piano ; avec Céline la chanteuse à la voix mélodieuse. Malgré la pluie qui s'est invitée en début de concert, ils ont poursuivi en adaptant leur prestation sous l'espace de convivialité. La promiscuité avec le public et le professionnalisme de la troupe ont "chauffé" l'ambiance.



Le 29 juin 2024 - "Midnight Steppers"

Après l'arrivée du 6° Trail des Castellias et la remise des récompenses, les musiciens de Cadolive avec une saxophoniste, ont interprété des morceaux de rock'n roll et de rythm'n blues pour nous replonger dans l'ambiance des années 50/60 jusque très tard dans la soirée.



Ciné plein-air

Été 2024 : Cycle Marcel PAGNOL

Cet été encore, nous avons pu assister à la diffusion d'un film culte de Marcel PAGNOL, EN VERSION ORIGINALE.

« Naïs » le mardi 16 juillet a attiré les foules. Plus de 80 personnes ont pu profiter gratuitement et en plein air de cette séance qui a réuni jeunes et moins jeunes sur la place de l'Ensoleiàdo pour voir et revoir des scènes d'anthologie chères à nos cœurs et nos racines.

C'est grâce au partenariat existant entre la Commune et l'Office du Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile que nous prenons l'habitude tous les étés de nous replonger dans la filmographie de Marcel Pagnol, et c'est une bonne et belle chose pour nos yeux et nos oreilles. A renouveler l'an prochain.



Prochainement ...

Une nouvelle saison culturelle démarre bientôt !

La commission culture travaille actuellement sur la programmation des prochains spectacles, toujours aussi riches et variés, en partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône et l'Office du tourisme intercommunal du Pays d'Aubagne.

Le nouveau programme sera bientôt diffusé.



Le Comité Communal des Feux de Forêts (C.C.F.F)

Lutter contre les feux de forêt, c'est prévenir les risques et agir ensemble. La lutte contre les feux de forêt nécessite l'implication de tous, tout au long de l'année. Alors que la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône mettent en place des mesures préventives, d'intervention et de suivi après les incendies, chaque Belcodénois a également à son échelle, un rôle à jouer pour limiter les départs de feu et minimiser l'impact des incendies.

Le **CCFF de Belcodène** a, cette année encore renouvelé sa journée portes ouvertes avec 3 nouveaux qui viennent compléter l'effectif.



La saison 2024 a débuté doucement avec les pluies du mois de mai, rapidement la chaleur s'est installée, la saison était lancée.

Les bénévoles dû intervenir 4 fois cette saison :

- 1 départ de feu sur Valdonne
- 1 départ de feu d'herbes à la sortie d'autoroute
- 1 départ à cause de la foudre
- 1 départ pour brûlage au chemin des Barreliers

Les personnes intéressées par la protection de notre forêt et qui souhaitent donner un peu de leur temps pour du bénévolats au service de notre environnement et de nos collines peuvent s'adresser en mairie ou auprès des responsables du comité des feux.

Nouveau véhicule 4x4 porteur d'eau

Actuellement, le Comité Communal des Feux de Forêts de Belcodène dispose de deux véhicules 4 X 4 porteurs d'eau (un immatriculé en 1998 et un autre en 2009). Afin de garantir les moyens de prévention et en prévision de la mise à la réforme du véhicule le plus ancien, qui est opérationnel depuis 26 ans, Monsieur le Maire souhaite acquérir un nouveau véhicule porteur d'eau, doté de divers équipements et équipé du matériel adapté à ses besoins spécifiques.

Pour ce faire, Le Conseil Municipal, après délibération, SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre des travaux de proximité et la Région Sud PACA au titre de l'aide à la prévention du risque incendie de forêt. Cette double demande de subventions à été adoptée par 14 voix POUR des élus de la majorité municipale et 4 voix CONTRE des élus de l'opposition, qui ne souhaitent pas s'associer à cette démarche.

Ce véhicule spécifique représente un investissement de 75 232.29 € HT, qui sera financé par la Région PACA à hauteur de 35 000 € et par le Département des BdR à hauteur de 25 185 €. Le reste à charge pour la Commune s'élève à 15 046.46 €. Une très bonne opération pour Belcodène.

Ce véhicule porteur d'eau qui vient renforcer la flotte de nos véhicules CCFF devrait être livré avant la fin de l'année. Il sera très bientôt un élément supplémentaire au service de notre patrimoine forestier, à la satisfaction générale de notre vingtaine de bénévoles œuvrant au quotidien pour la sauvegarde de nos belles collines, éléments essentiels pour notre environnement et notre bien vivre à Belcodène.

Des nouveaux sanitaires pour nos élèves.

Avec un nombre d'élèves en sensible augmentation et l'instruction devenue obligatoire dès 3 ans au lieu de 6 ans depuis la rentrée de septembre 2019, notre école communale a retrouvé ses 8 classes qui avaient été réduites à 7 un certain temps.

Des enfants de petite section moins propres et plus nombreux ont nécessité l'agrandissement et le réaménagement des toilettes de maternelle. Cinq cuvettes adaptées, un lavabo supplémentaire et un espace douche ont pris place dans l'agrandissement réalisé en continuité de l'existant.



Pratique pour la surveillance par les ATSEM et plus fonctionnels, ces sanitaires participeront dès cette rentrée scolaire à plus de sécurité et de sérénité pour tous : enfants, personnel enseignant et municipal.

Dans cette continuité, les sanitaires du restaurant scolaires seront également réaménagés et agrandis. Trois cuvettes, 3 urinoirs et un lavabo viendront renforcer l'existant, facilitant ainsi la surveillance. Ces travaux seront réalisés dès les vacances de la Toussaint, fin octobre 2024.

Et l'insonorisation de la salle de restauration scolaire.

Pour atténuer le bruit et rendre plus agréable le temps passé à la cantine par nos petits écoliers, cette grande salle a bénéficié de la pose de cubes acoustiques absorbant le bruit.

Avec maintenant deux services de restauration de 80 à 90 élèves chacun, il est devenu important de participer à rendre ce temps méridien passé à la cantine plus calme et moins stressant pour nos chers bambins, afin de leur permettre de reprendre leurs cours de l'après-midi dans des conditions maximales d'attention.

Le coût total de ces travaux représente un montant de 78 257 € HT avec 52 041 € de subventions du Département. Le reste à charge pour la Commune s'élève à 26 216 € HT.

Une belle opération pour le mieux-être de nos écoliers et de l'ensemble des personnels.



Ecole: Financement des

La Commune de Belcodène est le premier acteur institutionnel impliqué dans le financement de son école primaire publique. Elle a la responsabilité de gérer cet établissement scolaire, d'assurer son entretien et sa rénovation, ainsi que de financer certains projets éducatifs complémentaires.

A Belcodène, la Commune participe chaque année au budget de l'école communale Danielle Saure en assurant l'intégralité des frais d'investissement, en accordant une dotation de fonctionnement et en participant financièrement aux transports pour les sorties scolaires. En 2024, cette dotation a été augmentée de 2 000€.

Au-delà de cette participation financière, de nombreux travaux sont engagés pour entretenir et rénover les bâtiments scolaires. Aussi, chaque année, la Commune s'engage activement, aux côtés de l'équipe enseignante, dans une démarche pédagogique et finance de nombreux projets en faveur des élèves.

Types de projets pédagogiques financés par la Commune :

- **Projets numériques** : en 2023, la Commune a investi dans l'équipement informatique de l'école (achat de tableaux numériques et ordinateurs) contribuant au développement des compétences numériques des élèves.
- **Projets culturels et artistiques** : La Commune finance, pour tous les élèves de l'école, un intervenant en éducation musicale, à raison de 6h par semaine réparties sur l'ensemble des classes.
- **Projets environnementaux** : La Commune finance des projets axés sur l'éducation à l'environnement, tels que la mise à disposition de composteur et des ateliers réalisés par notre prestataire Terre de Cuisine, 1 à 2 fois par mois sur différentes thématiques comme la nutrition, le gaspillage alimentaire et le développement durable.
- **Projets sportifs** : Les activités sportives sont encouragées par la mise en place de cours de tennis et d'une initiation au vélo pour les élémentaires, dont les intervenants sont financés par la Mairie.
- **Sensibilisation et prévention** : De plus, depuis plusieurs années, la Commune finance des ateliers sur la prévention de la violence et des incivilités en milieu scolaire avec l'Association PACTeS.



ZOOM SUR ... L'INITIATION AUX SPORTS

Comme elle l'a fait les années précédentes pour initier les élèves à la pratique du handball, la Commune finance aujourd'hui des cours de tennis aux élèves de l'école Danielle Saure. Cela reflète notre engagement fort envers l'éducation sportive et le bien-être des jeunes.

Ces initiatives visent plusieurs objectifs :

- **Promotion de l'activité physique** : En offrant ces cours de handball et de tennis, la Commune encourage les enfants à adopter une routine sportive régulière, ce qui est essentiel pour leur santé physique et mentale.
- **Égalité des chances** : En rendant ces cours gratuits et accessibles à tous, la Commune permet à tous les élèves, indépendamment de leur situation socio-économique, de bénéficier d'une activité sportive.
- **Développement des compétences** : Le tennis est un sport qui nécessite de la coordination, de la concentration et de la discipline. Ces cours peuvent aider les élèves à développer ces compétences tout en s'amusant.

Pour la mise en œuvre de ces cours, la commune collabore avec **le Handball Club de Cadolive et le Tennis Club de Belcodène (TCB)**. Désormais, les cours de tennis sont dispensés chaque mardi après-midi, par un entraîneur du club afin d'assurer un enseignement de qualité, adapté à l'âge et au niveau des élèves.



Le financement de ces projets pédagogiques représente une part significative du budget communal mais il est essentiel pour soutenir une éducation de qualité et adaptée aux besoins des élèves. Malgré les défis financiers, la Commune s'efforce de diversifier ses sources de financement et de prioriser les projets qui auront le plus grand impact sur les jeunes générations. Pour garantir l'égalité des chances, il est cependant crucial que l'État et les autres collectivités continuent à soutenir les initiatives locales par des subventions et des programmes d'accompagnement.



Le saviez-vous ?

La Commune prend en charge, pour les enfants de Belcodène, une partie des tarifs de toutes les activités, stages et adhésions annuelles, organisés par le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc !

Si votre enfant cherche encore une activité sportive pour cette année, contactez le SIHA :

Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc
6, rue des Minimes
13530 TRETS
04.42.29.40.29 / www.sihva.com



L'accueil de loisirs Léo Lagrange Méditerranée :

Cet été, l'accueil de loisirs était ouvert du 8 juillet au 30 août avec une moyenne par jour de 39 enfants inscrits en juillet et 26 enfants inscrits en août.

Bien que certains jours nous avons dû adapter le planning faute d'inscrits sur l'espace Juniors (11-15 ans), le club Junior a pu reprendre une certaine dynamique avec un petit groupe d'enfants.

7 jeunes ont pu participer tout au long de l'été à des sorties et des activités adaptées à leur tranche d'âge : sortie plage à la Ciotat, piscine, bowling du Bras d'Or, sortie et activités de plein air au barrage de Bimont, activités sportives Come and Play au Décathlon village de Bouc Bel Air, activités sports de glisse au pumptrack de Fuveau, balade à vélo, sortie au parc Aoubré, rallye photos, mission Top Chef, nuit de camping, quizz challenge...

Les enfants ont passé un très bel été à l'accueil de loisirs.

En Juillet :



Basket découverte avec coach K, diplômé d'Etat

« En attendant les J.O, je découvre le monde »

Avec notre petite mascotte Lou, les enfants sont partis à la recherche des anneaux olympiques en attendant le lancement des jeux. Ils ont pu s'initier à de nouveaux sports, découvrir les cultures et les traditions des continents.

La présence d'un coach sportif diplômé d'Etat a apporté de nouvelles notions aux enfants sur les valeurs du sport : dépassement de soi, respect, amitié, fairplay.

Il a sensibilisé les jeunes à la pratique du sport et à ses bienfaits : respect de soi et de son corps, respect des règles du jeu et de l'environnement.

Sortie à Décathlon village Come and Play

Le principe : profiter des infrastructures qu'offre Décathlon Village et faire découvrir aux enfants la pratique de nouveaux sports. Les équipements sont mis à disposition et le matériel est disponible via une application qui le libère afin de s'initier à la pratique des sports (molky, ping-pong, foot, padel, basket...).

Les enfants ont pu profiter d'une nuit de Camping à Manaque et Coudoulet, réalisée avec notre partenaire ARI. 5 résidents de l'institut Poinso Chapuis et 12 enfants belcodénois ont eu l'occasion de camper et profiter d'une veillée astronomie « naissance, vie et mort d'une étoile » grâce à notre intervenant spécialisé dans ce domaine.





Nous remercions également les sapeurs-pompiers qui nous ont offert une belle rencontre lorsqu'ils sont venus remplir la réserve d'eau.

En Août :

« Mes défis écologiques pour sauver la planète ! »

Et si prendre soin de la planète, se faisait petit à petit, dans la vie de tous les jours, en s'amusant ?

Grâce à de petits défis écologiques quotidiens, les enfants ont pu aider Dame Nature à retrouver les 4 éléments malgré les farces du coquin sorcier pollueur.

Les enfants ont proposé des solutions pour purifier l'air, préserver l'eau et protéger la terre et sont partis à la recherche d'indices tout au long du mois d'août à travers les activités et les sorties proposées afin de déjouer les pièges du sorcier pollueur.



Les enfants ont aussi pu profiter tout l'été de jeux d'eau mis en place et encadrés par nos animateurs.



Initiative Pays d'Aubagne La Ciotat (PACI)

Le PACI est une association d'aide et d'accompagnement à la création et reprise d'entreprises créée depuis 1999. Il est affilié au **réseau Initiative France présidé par Guillaume PEPY**.

Implanté sur la zone des Paluds d'Aubagne, le PACI œuvre sur 15 communes de l'Est-Marseillais dont Belcodène. Son métier premier réside dans **l'accompagnement gratuit** des dirigeants ou futurs dirigeants en phase de création ou de reprise d'entreprise et l'octroi d'un **soutien financier à 0%** facilitant l'obtention de prêts bancaires.

| | | | | |
|---|--|---|---|--|
|  <p>PRÊT D'HONNEUR CREATION</p> <p>Pour tous les créateurs d'entreprise de moins de 3 ans.</p> <p>Prêt à taux 0% sans garantie</p> <p>JUSQU'À 30 000 €</p> |  <p>PRÊT D'HONNEUR REPRISE</p> <p>Pour tous repreneurs de fonds de commerce ou de parts sociales.</p> <p>Prêt à taux 0% sans garantie</p> <p>JUSQU'À 50 000 €</p> |  <p>PRÊT D'HONNEUR CROISSANCE</p> <p>Pour accompagner le développement des entreprises soutenues par le PACI</p> <p>Prêt à taux 0% sans garantie</p> <p>JUSQU'À 30 000 €</p> |  <p>PRÊT D'HONNEUR BPI CREATION</p> <p>Pour tous les créateurs d'entreprise de moins de 3 ans.</p> <p>Prêt à taux 0% sans garantie</p> <p>JUSQU'À 15 000 €</p> |  <p>PRÊT D'HONNEUR BPI REPRISE</p> <p>Pour tous repreneurs de fonds de commerce ou de parts sociales.</p> <p>Prêt à taux 0% sans garantie</p> <p>JUSQU'À 50 000 €</p> |
|---|--|---|---|--|



Le PACI est aussi un **organisme de formation** qui propose tout au long de l'année des cycles de formation sur des thématiques variées comme les réseaux sociaux, la stratégie de vente...



La structure propose également des "ateliers café" thématiques mensuels, un club de l'entrepreneuriat au féminin mais aussi se positionne sur des dispositifs majeurs comme le "**dispositif In'Cube**" pour l'accompagnement des jeunes de moins de 30 ans leur mettant en plus d'un financement à taux 0, d'obtenir une prime de 1000 € et le dispositif "**Mon projet de boutique**" qui met l'accent sur la redynamisation des centres-villes en proposant des locaux commerciaux vacants en association avec les communes partenaires de l'opération.



Le PACI offre également une large mise en réseau grâce à sa communauté de dirigeants, de partenaires et de bénévoles.

Où nous trouver ?

Zi Les Paluds - Bât Actipôle - 255 Avenue de Jouques, 13400 Aubagne -
04 42 70 13 15 - contact@paci13.com - www.paci13.com

Producteurs locaux et Foodtruck : la vie autrement ...

Du miel made in Belcodène.

Notre producteur de miel belcodénois, Dominic Maigret, s'installe toujours chaque premier mercredi du mois, devant l'Agence Postale Communale.



Chaque jeudi soir, le food-truck « NHU-Y » s'installe sur la place du monument aux morts et propose une cuisine vietnamienne et thaïlandaise. Nems, vapeurs, viandes, crevettes, brochettes etc... sont au menu pour varier du traditionnel ou par curiosité, n'hésitez pas à tester leur cuisine.
Tel 07.44.72.50.52



Petit marché paysan

Bon à savoir :

Le stand de légumes que vous avez pu voir le mercredi, devant l'Agence Postale Communale revient également très bientôt proposer ses propres récoltes.



Travaux de réhabilitation du chemin du Cros de Cabane



Ils sont enfin terminés!

Après plusieurs mois d'efforts et de patience, ce projet a permis de moderniser cette voie essentielle. D'abord l'enfouissement et le renforcement des réseaux électriques et télécom supervisés par le SMED 13 et réalisés par Enedis et Orange puis la mise en place de l'éclairage public, toujours avec l'aval du SMED 13 et l'entreprise Serpolet, et dernier maillon de la chaîne enfin, le chemin est désormais doté d'une nouvelle couche d'enrobé et d'un cheminement piéton pour assurer la sécurité des usagers, travaux réalisés par l'entreprise EMTPG.

Tous ces aménagements avaient été décidés par l'ensemble des riverains lors de plusieurs réunions publiques de septembre 2018 à septembre 2022. Un temps bien long pour décider les différents acteurs de l'opération, et obtenir toutes les subventions nécessaires à la parfaite réalisation des travaux.

L'éclairage public a été décidé à la quasi-unanimité pour en doter cette voie qui n'en possédait pas jusqu'à présent. La bande de roulement véhicules a été maintenue à son emprise initiale pour éviter les vitesses excessives, et un cheminement réglementaire a été réalisé pour les piétons et les vélos.

Les habitants peuvent à présent profiter d'une voie plus fluide et sécurisée, idéale pour les trajets du quotidien et les promenades en famille.

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Convention de partenariat culturel

“Provence en Scène” 2024/2025 avec le CD 13

Depuis de nombreuses années, le Département des Bouches-du-Rhône s'engage dans le soutien et la mise en œuvre de multiples actions dans le domaine culturel. Avec le dispositif « Provence en Scène », il entend poursuivre une synergie initiée entre les communes et les artistes de Provence visant à :

- Soutenir la programmation culturelle des communes de moins de 20 000 habitants,
- Favoriser la création et la diffusion de spectacles vivants d'artistes professionnels résidents sur le territoire départemental.

Chaque année, un comité d'inscription composé de professionnels sélectionne des spectacles dans différents secteurs tels que la musique, le théâtre, le cirque, la danse et le spectacle de rue. Dès lors, un catalogue dématérialisé est mis à la disposition des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour constituer leur saison culturelle, les municipalités peuvent y choisir, de manière autonome, jusqu'à 10 spectacles tout en bénéficiant d'une participation départementale graduée de 50 à 80% du coût de cession, selon le nombre d'habitants de la commune. La commune de Belcodène peut prétendre à une prise en charge de 70%, voire de 80% pour certains spectacles labélisés « Provence en Scène plus ».

Afin de bénéficier de cette aide, plafonnée à 10 spectacles et 17 000 euros par saison culturelle, la Commune de Belcodène souhaite renouveler la convention avec le Département des Bouches-du-Rhône.

Sur Proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat culturel telle qu'annexée à la présente.

Convention de partenariat avec le CD 13 et le SDIS 13 pour l'amélioration de la prévention incendie dans les Bouches-du-Rhône

Monsieur le Maire explique qu'en région Méditerranéenne, les zones de contact entre l'urbanisation et les massifs forestiers sont très fortement vulnérables aux incendies de forêt et concentrent également la plupart des départs de feu. En étendant la superficie de chaque massif forestier jusqu'à 200 mètres au-delà du massif, le territoire exposé aux risques d'incendie de forêt représente 46% de la surface des Bouches-du-Rhône et touche 110 des 119 Communes du Département.

A cet égard, la loi n° 2023-580 du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie durcit la réglementation des obligations légales de débroussaillage (OLD) prévues par le Code Forestier.

En effet, les OLD constituent un enjeu de protection, tant pour la préservation des habitations lors d'un incendie que pour la limitation de la propagation d'un feu. Si la mise en œuvre des OLD appartient aux propriétaires, le Maire en assure, au titre de ses pouvoirs de police, le contrôle de l'exécution. En outre, il appartient à la Commune, en cas de non-respect à cette obligation par les propriétaires, de mettre en œuvre une exécution d'office des travaux.

C'est dans ce contexte que la convention entre la Commune, le Département et le SDIS 13 propose d'accompagner les propriétaires, situés en zone à risque incendie, dans leur démarche de gestion des OLD.

Les objectifs de partenariat seront de :

- Donner une visibilité grand public à la protection incendie par le Département et s'affirmer comme un animateur efficace du territoire en réponse aux nécessaires adaptations dues au changement climatique,
- Accélérer la réalisation des OLD par les particuliers sur tout le territoire des Bouches-du-Rhône,
- Faciliter l'exercice de leurs compétences OLD par les Maires avec la mise en place par le Département d'une boîte à outils numérique de différents documents ou liens vers les sites ressources,
- Proposer une aide financière aux propriétaires engagés dans la prévention incendie pour l'acquisition d'une motopompe,
- Valoriser le SDIS auprès de la population.

Sur proposition de M. le Maire, Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de partenariat pour l'amélioration de la prévention incendie dans les Bouches-du-Rhône présentée en annexe ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite charte ainsi que tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Acquisition foncière des Consorts ROULPH

Considérant le souhait de la Commune d'acquérir le bien immobilier sis, 5, Place du Cercle – Ex Place Saint Éloi, cadastré section AI n° 37, situé en zone UA au PLUi de la Commune, constitué d'une maison sur deux niveaux, de 65 m² habitable sur une surface construite au sol de 75m² sur un terrain de 125m² ;

Considérant que cette acquisition s'inscrit dans le projet Communal de requalification du centre ancien ;

Considérant que cette opération pourrait permettre de créer des logements sociaux pour étoffer le parc de logements locatifs communaux ;

Considérant que le prix demandé par les vendeurs, d'un montant de cent soixante-onze mille euros (171 000 €), correspond au prix du marché ;

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée AI n°37, sise 5 Place du Cercle – Ex Place Saint Éloi à Belcodène, d'une superficie de 125 m² avec un bâti de 75 m² sur deux niveaux dont une surface habitable de 65m², appartenant aux consorts ROULPH, pour un montant de cent soixante-onze mille euros (171 000 €) majoré des frais de notaires.

SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de l'aide aux acquisitions foncières et immobilières, une subvention relative à ladite acquisition foncière consorts ROULPH;

Et APPROUVE le plan de financement suivant :

| | |
|---|--------------------|
| Montant de l'acquisition : | 171 000.00 € |
| Subvention du Conseil Départemental (60%) : | 102 600.00 € |
| Autofinancement de la commune (40%) : | 68 400.00 € |
| Frais financés par la Commune : | <u>13 700.00 €</u> |
| Total de l'opération : | 184 700.00 € |

Comptes-rendus des Conseils Municipaux (suite)

Adhésion de la commune à la charte en faveur de la protection du martinet noir proposée par le CD 13

Depuis longtemps engagé dans la protection de son environnement, notamment au travers de l'Agenda environnemental, le Département des Bouches-du-Rhône élabore une stratégie départementale de la biodiversité dans laquelle il porte une action emblématique pour la protection du martinet noir, espèce en déclin sur notre territoire.

Dans ce contexte, le Département s'emploie depuis 2021 à proposer l'installation de nichoirs à martinets dans les collèges volontaires des Bouches-du-Rhône.

Fabriqués par la menuiserie départementale de Saint-Pons, plus de 40 nichoirs ont déjà été mis en place dans 7 établissements. Parallèlement, il est proposé aux Communes des Bouches-du-Rhône qui le souhaitent de se joindre à cette action pour l'accueil de nichoirs au sein de leurs bâtiments.

Ainsi, 80 nichoirs ont été fabriqués en 2022, répartis à parts égales entre collèges et communes volontaires.

La Charte en faveur de la protection du martinet noir est un document de présentation de cette espèce menacée et propose des solutions à mettre en place pour œuvrer à sa sauvegarde.

Par l'approbation de cette charte, les communes s'engagent à :

- Installer les nichoirs fournis par le Département ou construits selon le modèle proposé par le Département, sur un bâtiment présentant un emplacement favorable au martinet noir ;
- Assurer le suivi de l'occupation des nichoirs associé à un retour des informations d'observation au Département, via le formulaire transmis aux référents-nichoirs désignés par la commune ;
- Sensibiliser les habitants aux enjeux liés au martinet noir notamment par les supports pédagogiques réalisés et fournis par le Département.
- Dès que cela est possible, intégrer des nichoirs à martinets noirs à l'étape de conception de nouvelles constructions ou à l'occasion de travaux de rénovation de bâtiments (travaux d'isolation extérieure par exemple) de la collectivité.

Sur proposition de M. le Maire, Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, DÉCIDE d'engager la Commune de Belcodène dans la protection du martinet noir ;

Sensibilisation aux déchets abandonnés

L'été est une période propice à l'apparition de déchets abandonnés, qui constituent une pollution visuelle et environnementale. Dans le cadre du Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés, Belcodène s'engage avec la Métropole dans une campagne de sensibilisation du public pour limiter l'abandon des déchets.

La Mairie, avec le concours actif de sa Police Municipale, ses employés municipaux et des bénévoles du CCFF, traque sans relâche tout au long de l'année les dépôts sauvages, et verbalise dès qu'elle le peut les contrevenants. Cette campagne de répression, en corrélation avec les services du Procureur de la République, porte ses fruits et voit ses actions aboutir bien souvent et participe à la sauvegarde de notre environnement et à la régression des dépôts sauvages.

Il reste un geste essentiel pour aller dans le bon sens. Faire en sorte d'éviter les points noirs au niveau de nos containers, aériens ou enterrés. Ne rien déposer autour. S'ils sont pleins aller au suivant plutôt que déposer nos ordures à leurs pieds et laisser propres les abords des Points d'Apports Volontaires



Guide des autorisations D'URBANISME



Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous ?

Piscine, clôture, toiture, façades, menuiseries, volets, climatisation ...

Changer la destination d'une annexe ou couper un arbre ?

Vous avez besoin d'une **autorisation d'urbanisme (AU)** afin que votre projet respecte les règles du PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.



Qu'est-ce qu'une Autorisation d'Urbanisme ?

C'est une décision ou un arrêté du Maire instruit par le service Urbanisme et/ou la métropole, qui permettent à un particulier ou une entreprise de réaliser des travaux sur une propriété privée, dans le respect des règles d'urbanisme.

Ces dernières peuvent revêtir différentes formes, selon la nature et l'ampleur des travaux envisagés (voir ci-dessous)

Dans tous les cas, elles sont indispensables pour encadrer les projets d'aménagement de chaque terrain et veiller à une gestion équilibrée du territoire.



Rappel

Les travaux sans déclaration sont passibles de sanctions pénales.

1

La déclaration préalable

- **Pour quoi ?** Petits travaux de construction ou de rénovation.
- **Comment ?** Remplir le formulaire CERFA disponible sur le site internet du Service Public et le remettre à la Mairie avec tous les plans nécessaires.
- **Temps d'instruction ?** 1 mois, dans le cas général

2

Le permis de construire

- **Pour quoi ?** Travaux conséquents
- **Comment ?** Remplir le formulaire CERFA disponible sur le site internet du Service Public et le remettre à la Mairie avec tous les plans nécessaires.
- **Temps d'instruction ?** 2 mois, dans le cas général

3

Le permis d'aménager

- **Pour quoi ?** Travaux d'aménagement sur un terrain (création d'un lotissement, division parcellaire)
- **Comment ?** Remplir le formulaire CERFA disponible sur le site internet du Service Public et le remettre à la Mairie avec tous les plans nécessaires.
- **Temps d'instruction ?** 3 mois, dans le cas général

4

Le certificat d'urbanisme

- **Pour quoi ?** Pour connaître les règles d'urbanisme applicables à un terrain donné. Souvent avant l'acquisition d'un terrain, pour vérifier la faisabilité d'un projet de construction ou de modification. Il peut également être demandé avant la vente d'un terrain ou dans le cadre d'une succession.
- **Comment ?** Remplir le formulaire CERFA disponible sur le site internet du Service Public et le remettre à la Mairie avec tous les plans nécessaires.
- **Temps d'instruction ?** 1 ou 2 mois, dans le cas général

Tribune de la majorité municipale



Marquée par les élections européennes suivies des élections législatives anticipées suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale, l'année 2024 restera dans nos mémoires. Elle a mis en évidence une fracture profonde de notre société. Jamais les discussions (au cours des réunions de famille ou au bar) n'auront été aussi passionnées voir véhémentes alors que ces deux élections ont été remarquables par l'absence de confrontation des programmes. Est-ce la faute aux médias qui préfèrent opposer des personnalités plutôt que des programmes, ce qui est sans aucun doute plus vendeur en termes d'audience ?

Ceci est d'autant plus regrettable que les problématiques qui vont déterminer notre avenir proche, (déjà mesurables mais qui ne feront que s'aggraver si on ne s'en occupe pas dès maintenant) ont été complètement occultées. Nous pensons à notre environnement bien sûr, mais aussi à notre modèle de société de plus en plus individualiste qui creuse le fossé entre les nantis (toujours plus riches) et les autres auxquels on demande toujours plus d'efforts.

A l'échelle de notre commune, notre rôle est d'offrir le meilleur cadre de vie à nos administrés, de leur fournir des lieux d'échanges au travers de nos équipements sportifs et culturels, de nos associations, de nos festivités.

N'oublions pas que la vie des Belcodénois est impactée par des décisions que nous maîtrisons peu ou pas, prises au niveau de la métropole (gratuité des transports par exemple), du département (subventions des projets communaux) et de l'état qui ne cesse de se désengager (services publics).

Tribune de l'opposition municipale



Vos élus de « Belcodène Demain » n'ont pas apporté leur soutien à la majorité et ont voté contre le budget proposé. Focus sur plusieurs motifs qui ont motivé notre refus, dont entre autres, les points suivants :

- des dépenses induisent supportées par les contribuables Belcodénois comme l'achat d'un véhicule neuf pour le CCFF, suite à la destruction causée par l'un de ses membres en dehors des heures de service et en état d'ébriété.
- des modalités d'attribution des subventions aux associations très opaques et totalement arbitraires, voir discriminantes selon les demandeurs malgré l'intérêt évident de certaines actions qui renforcent le dynamisme du village.
- des rénovations de voiries, des constructions immobilières, l'utilisation de cabinets de conseils, ... pour des coûts et une utilité qui interrogent sur la bonne utilisation des deniers publiques et les chantiers à prioriser.

Malgré notre souhait de contribuer d'avantage et de participer concrètement à la construction du budget, nous sommes toujours tenus à l'écart. Néanmoins, notre volonté d'être présents à chaque conseil ou commission ne faiblit pas ; notre implication dans le village et notre intérêt pour les affaires de la commune restent intactes.

Nous espérons que vous avez passé un bel été et nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Vos conseillers « Belcodène Demain », Claudia CUORDIFEDE, Jean-François BERNARD, Valérie SCOTTO DI CESARE, et Antoine DUPLA.



LES RENDEZ-VOUS DU PÈRE-NOËL

Noël des Anciens



La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invitent les plus de 65 ans et leurs conjoints à fêter Noël au cours d'une journée récréative, **le samedi 7 décembre 2024, à partir de 11h30 à l'Ensoleiado.**

Cette journée débutera par un repas convivial, puis place sera faite à la musique, aux chansons et à la danse. Au cours de l'après-midi, le Maire aura le plaisir de remettre à chacun le traditionnel colis de fin d'année.

Les personnes ayant atteint leur 65ème anniversaire et non inscrites les années précédentes sont invitées à se faire connaître en Mairie pour que personne ne soit oublié. Chacun recevra une invitation personnelle pour participer à cette journée.

LE Père-Noël SERA À BELCODÈNE



SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2024

Pour les enfants résidant sur la commune

à 10h, Place de l'Ensoleiado

pour les enfants nés entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2024

Le Père-Noël viendra en calèche pour offrir les jouets et les goûters aux plus petits



à 14h, Salle de l'Ensoleiado

pour les enfants nés entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2018

Pour les grands, un spectacle précèdera la remise des jouets et des goûters

Pour qu'il n'oublie aucun petit Belcodénois, les enfants non inscrits les années précédentes devront présenter leur livret de famille en Mairie qui transmettra au Père-Noël.

Il est proposé aux petits Belcodénois, jusqu'à 10 ans, de poster leurs lettres au Père-Noël directement dans la boîte aux lettres rouge qui sera installée, comme l'année dernière, dans la jardinière, sur l'esplanade pavée, face à l'église au dessous du monument aux morts.

Les 3 plus jolies lettres qui feront fondre le cœur du Papa Noël, seront récompensées.

Dans la mesure du possible, il répondra à toute sa correspondance.

N'oubliez pas d'inscrire votre adresse au dos de ta lettre !



Vide-greniers du 20 mai et du 1er septembre 2024



Chaque année, la Commune et le Comité des Fêtes organisent 2 vide-greniers dans le centre du village, depuis l'école jusqu'à la Place du Cercle. Evénements incontournables pour les amateurs de bonnes affaires, les collectionneurs et les familles à la recherche d'un moment convivial.

C'est aussi un lieu d'échanges et de rencontres, où chacun peut discuter, négocier, et partager un moment agréable.

Au-delà de l'aspect commercial, le vide-greniers est une véritable fête de quartier où l'on se retrouve en famille ou entre amis, parfois autour d'un stand de crêpes ou de la buvette tenue par le Cercle, sans oublier les saucisses merguez et andouillettes frites proposés par le Comité des Fêtes.

C'est l'occasion parfaite pour donner une seconde vie aux objets et passer une belle journée sous le signe de la convivialité.



Foire Horticole et Rurale du 5 mai 2024

La foire horticole et rurale est un événement annuel très attendu par les amateurs de jardinage, les passionnés de plantes et les curieux en quête d'inspiration verte. Située au cœur du village, cette foire rassemble producteurs locaux, artisans, et jardiniers qui viennent partager leur savoir-faire et leurs plus belles créations florales.

Les stands regorgent de couleurs et de senteurs, offrant un véritable spectacle pour les sens. C'est l'occasion idéale pour échanger avec des experts, dénicher des plantes rares et découvrir les nouvelles tendances en matière de jardinage écologique. C'est aussi un lieu de rencontre convivial où l'amour de la nature est à l'honneur. Un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui souhaitent embellir leur jardin ou simplement profiter d'un moment de détente au vert.



Le Comité des Fêtes



Retour sur les festivités du 14 juillet

Loto du 12 juillet :

170 personnes étaient présentes pour ce loto en plein air sur la place de l'Ensoleïado. De nombreux lots à gagner concoctés par les membres du comité des fêtes mais également des lots offerts. Un grand merci à tous les donateurs qui ont fait de ce loto une grande réussite. Bravo et merci aux bénévoles du comité des fêtes qui se sont démenés pour organiser ce magnifique loto.

Paëlla du 13 juillet :

C'est sous une forte chaleur que les Belcodénois se sont réunis pour déguster la paëlla. Les festivités ont débuté par le traditionnel apéritif offert à tous les belcodénois par la municipalité servis par le comité des fêtes. Pas moins de 120 personnes se sont retrouvées pour manger la paëlla préparée par Serge Mangos et son équipe, et finir la soirée en dansant jusque tard dans la nuit avec l'orchestre de Willy Marco.

Concours de boules 14 juillet :

Cette année petit changement pour le concours de boule. Nous avons décidé de faire un concours mixte à la mêlée, 8 doublettes se sont affrontées ce dimanche 14 juillet dans une ambiance très conviviale sous une chaleur étouffante, sur le terrain de boules de la place de l'Ensoleïado, bravo à tous les joueurs et félicitations aux gagnants !



Manifestation à venir :

- Repas du 11 novembre



Un grand merci à toute l'équipe présente pour ce week-end !



Les Tricot'Heureuses



Les tricot'heureuses sont plus que jamais présentes dans notre village, Mr le Maire nous a gentiment prêté un nouveau local dans le centre de Manaque afin que nous puissions stocker tout notre matériel et nos ouvrages et de préparer les colis que nous distribuons.

Le tennis club nous a gentiment hébergé pendant quelques années et nous l'en remercions, l'un comme l'autre prenant de plus en plus d'essor la cohabitation devenait difficile. Alors encore merci à Mr Pin d'être à l'écoute et de faciliter la vie des associations du village.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter le 04.42.70.61.44



L'ES 13 club des Anciens de Belcodène



Nous sommes toujours tous les jeudis à l'Ensoleiàdo pour ceux qui voudraient nous rejoindre.

Durant les premiers mois de l'année, nous avons fêté les rois, la chandeleur, la fête des mamies et la fête des mères et des pères, dernier grand repas du premier semestre.

Nous avons effectué les premières sorties de l'année à Courry en Ardèche, au Brusco (bouillabaisse) et sur l'île du Frioul.

Pour la fin de l'année, les prochaines sorties qui sont prévues sont :

- Valensole et Moustier Ste Marie au mois d'octobre
- Coquillage à Marseillan en novembre
- Etang des Aulnes en décembre

Pour toutes les personnes qui voudraient nous rejoindre, passer au club le jeudi après-midi, une nouvelle activité a été créée pour les joueurs de boules.



Le Cercle du Progrès



Les dernières manifestations festives

La Sardinade du jeudi 9 mai

Ce jeudi 9 mai 2024 s'est tenue sur la place du Cercle, la traditionnelle sardinade. Ce sont plus de 150 personnes qui étaient réunies ce jour-là, pour déguster les sardines sous un soleil magnifique. Un grand merci à la commission du Cercle ainsi qu'aux bénévoles qui sont venus aider pour cette belle journée.



Les festivités du Week-end du 15 août 2024

- Dès le samedi 10 août, début des hostilités avec le 1er concours de boules de ce long week-end qui a rassemblé une vingtaine d'équipe sous une grosse chaleur.
- Le dimanche 11 août a eu lieu le loto en plein air qui a rassemblé plus de 120 personnes, avec des lots plus intéressants les uns que les autres.
- le mercredi 14 août c'était le fameux aïoli. Cette année l'équipe du cercle aidée par des bénévoles a fait bouillir les légumes, préparé la morue, écaillé les œufs durs, bref préparé cet aïoli, et c'est notre ami « Puce » qui nous a fait l'aïller. 120 personnes étaient présentes pour déguster ce traditionnel aïoli suivi d'une soirée dansante.
- Le jeudi 15 août s'est joué le challenge de la municipalité à la pétanque qui a rassemblé plus de 20 équipes. C'est la doublette Gascon père et fils qui a gagné en finale le challenge. Félicitations à Laurent et Kilian pour leur belle prestation.



Pour rappel:

Les lotos débiteront le dimanche 3 novembre 2024 au Cercle à 17h30, jusqu'au dernier dimanche de janvier 2025.

Le Cercle du Progrès est une association, la cotisation est de 10€ par an et par famille.

L'ASCB

Un mois de juin chargé en événements

- **Le 01 juin, l'association a organisé sa fête annuelle.**

Au programme, démonstrations des sportifs dans leurs différentes activités : l'occasion pour les enfants de montrer à leurs parents le travail réalisé dans l'année !

Mais pas que : car les plus grands aussi se prêtent volontier à l'exercice de la démonstration, pour faire découvrir et partager leurs sports, notamment les sports de combat !



Comme à l'accoutumée, les démonstrations ont été clôturées par un apéritif offert par l'ASCB. Pendant ce temps, les enfants s'amusaient comme des fous dans les châteaux gonflables, ou faisaient des tours de poney avec ceux de l'association Horse Amazone ranch, ou encore s'essayaient au lasso. Un partenariat réussi pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents !

Les visiteurs se sont volontiers attardés autour des frites, saucisses et délicieuses andouillettes 5A de Sisteron qui ont fait la réputation de cette fête ! Depuis l'origine, l'association a fait le choix de ne servir que des produits de qualité achetés localement. Nous avons la chance d'avoir d'excellents commerçants à Belcodène et dans les villages alentour, c'est de là que proviennent tous les produits servis à la fête : saucisses, pizzas, pain, tartes, vin.... Et les visiteurs ne s'y trompent pas ! Cette année, tout a été consommé en un temps record !!!



- **Le 12 Juin, Solenn a présenté ses activités dans la salle de l'Ensoleiado, devant un public ravi et conquis !**

Ainsi, les personnes présentes ont pu découvrir ces sports encore peu répandus, comme le Ladystyle ou la Pom Pom Girl ! Merci Solenn pour ton enthousiasme, ta fraîcheur et ta tonicité !



- **Le 30 Juin, l'ASCB a organisé les auditions des élèves de l'école de piano.**

Ce sont 24 jeunes artistes qui nous ont offert le meilleur de leur talent, du plus petit -quelquefois même très petit ! - au plus grand ! En individuel, en duo, chacun avec sa partition.

Face à la demande croissante de cours, l'ASCB a le plaisir de vous annoncer l'acquisition d'un nouveau piano droit, qui améliorera sensiblement la qualité des cours dispensés par notre professeure Marie-Claire. Professeure que nous remercions chaleureusement pour sa passion et son désir de transmission au plus grand nombre !



Les infos de l'ASCB, en bref :

- Sandrine, notre professeur de QI-JONG, arrête son activité après 25 années de cours au sein de l'ASCB. Un grand merci à elle pour son investissement à nos côtés pendant toutes ces années, on lui souhaite le meilleur pour la suite !
- Un nouveau professeur de guitare rejoint l'équipe à compter de septembre 2024, on lui souhaite la bienvenue, et pleins de cours de guitare !
- Jean-Miguel, notre professeur de danse en ligne, passe le flambeau à Solenn pour la reprise de son cours, afin de se consacrer à sa petite Chana, née au printemps 2024.

Retrouvez l'intégralité de notre catalogue d'activités sur le site de l'ASCB <http://www.ascb-13720.fr>

Les couleurs de Belco

Une exposition de fin d'année haute en couleur

Un grand merci à tous ! L'exposition a remporté un très grand succès en juin dernier ! Les tableaux exposés ont ébloui les visiteurs venus encore très nombreux cette année !!

Les inscriptions pour la reprise des cours, auront lieu à la salle Bogi samedi 7 septembre de 9 h à 13h lors du forum des associations !

Venez nombreux !

Pour plus amples renseignements, veuillez contacter Sylvie Siri au 06 88 23 39 14



Le Tennis Club de Belcodène



La Saison 2023/2024 fut l'année des records.

La réfection de nos 3 courts, suivie de la livraison du 4ème court a apporté une nouvelle dynamique au club.

Sous l'égide de Sylvain, Rémi est venu rejoindre l'équipe pour encadrer nos 187 licenciés dont 87 jeunes.

Le tournoi « Jeunes » a rassemblé 225 joueurs et le tournoi par poules et l'Open environ 200 joueurs.

La Saison 2024/2025 sera marquée par le lancement de l'activité padel qui devrait encore accroître l'attractivité de notre club. Arthur (avec son statut d'apprenti moniteur) viendra aider Sylvain et Rémi dans le cadre de sa formation.

N'hésitez pas à contacter nos moniteurs pour tout renseignement.



La 6° édition du Trail des Castellas le samedi 29 juin.

Cet événement fait désormais partie des rendez-vous incontournables de notre commune. Il ne pourrait avoir lieu sans les quelques 50 bénévoles du village qui nous accompagnent et que nous tenons à remercier vivement. Nous n'avons eu que des éloges sur l'organisation, l'accueil et la gentillesse de nos bénévoles.

Nous avons accueilli cette année plus de 250 coureurs (et marcheurs) avec une météo des plus clémentes. .

Nous remercions aussi la Mairie pour le soutien logistique indispensable à l'organisation.

La 6ème édition s'est déroulée en soirée afin d'éviter les fortes chaleurs et a permis aux coureurs, accompagnants, bénévoles mais aussi aux Belcodénois de se retrouver pour un repas en extérieur. Avec les food-trucks et les pizzas cuites sur place au feu de bois par de notre épicier, nous avons eu un large choix.

Le trail a coïncidé avec le dernier spectacle de la « Commission Spectacle ».

La soirée s'est donc terminée avec le groupe Midnight Steppers qui a mis une ambiance de feu.



La Société de Chasse

Le Lapin de Belcodène



Société de Chasse de Belcodène

Le lapin commun (*Oryctolagus cuniculus*), encore appelé lapin de garenne, a longtemps été un habitant largement répandu dans nos territoires.

La forme sauvage du lapin de garenne mesure de 32 à 50 cm (longueur tête et corps) pour des oreilles de 6 à 9 cm. Sa masse varie de 0,9 kg à 2,5 kg. Il possède une fourrure douce de couleur gris-beige à gris brun sur le dos et les flancs, et gris-blanc sur le ventre, avec une tache roussâtre sur la nuque. Ce pelage constitue un bon camouflage contre ses prédateurs. Les individus bruns sombres ou mélaniques sont fréquents dans certaines populations sauvages. Les dents d'un lapin, notamment ses incisives, poussent sans arrêt.

Le lapin commun est un animal nocturne et crépusculaire. Mais il est souvent possible de le voir en journée. Il communique avec ses congénères principalement par les odeurs, qui permettent d'identifier le sexe et l'âge, mais aussi le statut social.

Les individus vivent en couple si la densité est faible, et en groupe quand elle est plus importante. Un groupe compte jusqu'à 20 sujets adultes, généralement de 1 à 6 mâles et de 1 à 6 femelles.



À l'état sauvage, ces lapins creusent des terriers et préfèrent les zones plutôt sèches et au sol meuble et profond. Le terrier est creusé de préférence sur un talus, en terrain sec ; son ouverture varie de 10 à 50 cm. Suivant la densité de la population locale, il est relié ou non aux autres terriers par des galeries. Un réseau de terriers est appelé une garenne. Le lapin s'en éloigne généralement de quelques centaines de mètres pour chercher sa nourriture.



Les populations de lapins de garenne sont en diminution. Elles ont été victimes de plusieurs épidémies de Myxomatose, mais aussi de la VHD (maladie virale hémorragique). La société de Chasse de Belcodène participe au maintien de la population de lapins de garenne en organisant tous les ans un lâcher de lapins de repeuplement (une centaine d'individus) à proximité de garennes naturelles ou artificielles. Pendant les premières semaines, un apport de nourriture sous forme de carottes et de foin permet aux nouveaux habitants de s'installer et de commencer à se reproduire.

Comme tous les animaux, les lapins ont besoin d'eau. Ils bénéficient, comme les autres animaux de nos collines, des points d'eau installés et alimentés par les chasseurs tout au long de l'année et particulièrement en été.



Du lien, le plaisir en plus !

Section LUDO BABIES

La section Ludo Babies c'est quoi ?

Deux matinées à la salle Patrick Bogi, au dessus de la poste, les mardis et vendredis de 10h à 12h. Des moments de partages entre nounous, parents et tous petits jusqu'à leur rentrée à l'école.

Et on y fait quoi ? On s'amuse ! Règle numéro 1 ! Motricité, musique, loisirs créatifs en fonction des saisons, et une nouveauté cette saison : du Yoga ! Le tout adapté aux pitchouns, avec des intervenants hautement qualifiés.

Mais encore ? C'est aussi :

- Des sorties à la bibliothèque municipale du village, où Fanny et Christelle reçoivent tout ce petit monde, pour des moments de plaisir des mots, lors des matinées «Les p'tits loups lecteurs».
- Des expos à l'agence postale, où Marie-Agnès sait mettre en valeur toutes les œuvres de vos artistes en herbe !
- Un pique nique à l'association Libre et sauvage, où Silvia avec sa gentillesse et son savoir, organise autour du monde du cheval, une journée riche en découvertes. C'était le 10 juin dernier...

Et pour clôturer la saison de la section , «L'EXPO des MINOTS», le rendez vous incontournable annuel, au jardin d'enfants, autour d'un apéritif participatif. C'était le 18 juin dernier...

N'hésitez pas à contacter Sophie pour plus de renseignements au 06 11 56 50 09.



Section SOIREEES LUDIQUES

Les civilisations antiques pratiquaient déjà des jeux de société, dont certains avaient à l'origine, une signification religieuse ou militaire, et puis les jeux ont voyagé entre différentes aires culturelles et ont évolué tout au long de l'histoire, pour arriver dans la salle Patrick Bogi, où les bénévoles de l'association, deux soirées par mois, vous attendent pour jouer.

Aujourd'hui les jeux c'est plutôt réflexion, hasard, mémoire, adresse, observation, vivacité, bon sens... et au LAB c'est aussi une bonne ambiance!

Des nouveaux défis, des nouveaux challenges vous attendent, en famille ou entre amis, sans limite d'âge, à partir du mois d'octobre pour des soirées sans écran.

Pour la dernière soirée de la saison 2023/2024 c'est à Manaque et Coudoulet le 28 juin, que se sont retrouvés tous les membres de l'association pour partager un moment divertissant et rempli de fous rires!

C'est autour des malles Escape Game de Fred Animation qu'ont commencé les épreuves, puis des photos mystères à reconnaître, suivi d'une petite pause pour se restaurer autour d'un buffet participatif, et finir par un Time's Up géant avec beaucoup de rigolades! Anaïs avait préparé une chasse aux trésors, pour le plaisir des plus jeunes.

François le responsable de la section, est disponible au 06 88 88 67 58 pour plus de renseignements.



Section BY NIGHT

Très attendue de tous, la soirée Karaoke du 6 avril fut aussi dansante que chantante !

Dans la salle Patrick Bogi, les yeux rivés sur les paroles, micro à la main, au milieu des tables, petits et grands chanteurs d'un soir, entre fausses notes et performances vocales, donnèrent de la voix. C'est Nico, aux commandes de l'animation, de 20h à minuit, qui a permis à tous, de pousser la chansonnette, de se défouler, de s'amuser, de danser et c'est Jean Phi, notre épicier qui a régalé les papilles avec ses pizzas.

De nouvelles soirées sont en préparation pour la saison à venir, sans oublier Halloween et un super loto. Valérie vous répond au 06 88 55 46 56 pour toutes vos questions

Section ECO ACTIONS SOLIDAIRE

Pour la nouvelle saison 2024/2025, la section «ECO» évolue pour devenir la section «NATURE»: un espace qui permettra aux membres du LAB de proposer des idées d'activités: randonnées, balades en bord de mer ou en campagne, parcours sportifs autour du village... partager des sorties.

Vous pourrez également venir participer à des événements en lien avec la nature:

- Samedi 21 Septembre 2024 : «Journée mondiale de ramassage des déchets». Rendez-vous à 10h devant l'école avec vos gants. Les sacs poubelle seront fournis.
- Dimanche 23 mars 2025, en partenariat avec l'association «Tout faire avec le cœur», retrouvons nous sur le parvis de l'école à partir de 10h, pour échanger nos idées, semis, graines et boutures, en vue de préparer nos jardins et balcons, pour ce nouveau printemps.

Vous pouvez contacter Manu au 06 04 06 81 85.

Le LAB soutient aussi «La fête des voisins» à Belcodène, et ça marche! Un petit coup de pouce pour imprimer et distribuer les flyers dans les boîtes aux lettres, afin de penser à s'organiser entre habitants des quartiers, pour partager un buffet participatif. Une occasion pour faire connaissance, créer un contact entre les anciens habitants et les nouveaux arrivants.

En 2025 ce sera le vendredi 30 mai. A noter d'ores et déjà dans vos agendas



Football Ligue Belcodène

Entente FGB (Fuveau Gréasque Belcodène)

Avant de se dire « à l'année prochaine », une sortie au parc OK Corral a pu éclater les enfants de la FGB. Une sortie entre copains et copines qui resserre les liens, l'une des bases du sport collectif.



La nouvelle saison démarre pour l'Entente des 3 villages de Fuveau, Gréasque et Belcodène. Nous entamons une 3ème saison et tous les effectifs des jeunes ne cessent de progresser et attirent de nouveaux joueurs. Venez prendre contact avec nous : 06-11-12-07-86 (Nicolas).

Dons pour l'association NENE TOUTY

La FLB a stocké des ballons qui ont dormis ces derniers temps suite à leur renouvellement. Grâce à Martine CORBANI et son association pour les enfants d'Afrique, plus d'une trentaine de ballons sont partis jouer les terres du plus vieux continent, apporter de la gaieté à d'autres enfants et ainsi donner une seconde vie à notre meilleur ami : le ballon !



Master Ligue, Coupe de la Ligue 2023/24 et Légende Ligue

Cette année les championnats et coupes se sont déroulés de manière bien plus autonome pour les équipes et se sont clôturés par un barbecue offert à tous les joueurs. Un grand bravo pour leur assiduité et leur fairplay.

Tournois

La Bel'School Cup (5-15 ans), la Légende Cup (+39 ans) et la CVC (+16 ans) 2024 se sont déroulées sous un beau soleil, avec le plus grand des fairplay et des sourires sur les visages. Voilà ce qui est le plus important au football et cher à notre village. Merci à tous les participants et Bravo aux champions.



Mention spéciale à la Grèce (en bleu) et aux frères BLANC Titouan et Yannis pour leur confirmation de champion de la « Major CVC », félicitations au finaliste, l'Arménie (en noir) et respect au vainqueur de la « Pequena CVC » la France (en bleu foncé) et son capitaine emblématique Jean VIVIEN face à l'Albanie (en rouge).



Soirée Mousse

La FLB a terminé son année par cette fameuse soirée mousse toujours autant appréciée par nos bambins et ouverte à tous et gratuite. Ce qui en fait un évènement attractif avec près de 200 personnes.



Merci aux bénévoles (très actifs) de la FLB !

Annie, Véro, Steph, Doumé, Nono, Youri, Seb, Damien et Nico.



Contact : www.football-ligue-belcodene.fr
Nicolas SILVIA: 06.11.12.07.86

Belcodène se raconte ...

Été 2024, Belcodène transpire

Les Belcodénoises et Belcodénois, viennent de subir en ces mois d'été 2024, une canicule assez importante et pénible avec des températures avoisinant et dépassant les 40°.

Nous nous dirigeons certainement vers des périodes estivales de plus en plus chaudes.

Pour cela nous vous donnons quelques petites astuces pour être vigilants :

- Boire régulièrement de l'eau (minimum 1,5 L par jour)
- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante, privilégier les aliments riches en eau (fruits, crudités, légumes, soupe froide, compote)
- Eviter les produits trop glacés
- Ne pas boire d'alcool
- Maintenir son habitation au frais, en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celle de la journée.



Les personnes âgées, qui ressentent le moindre inconfort, ne doivent pas hésiter à demander de l'aide à leurs voisins, et si nécessaire à contacter leur médecin ou le centre15 (SAMU) ou tout simplement la Mairie.

L'adoption par tous de comportements simples et prudents, et d'attitudes solidaires est la pierre angulaire de la prévention.

Nous comptons sur les Belcodénoises et Belcodénois pour une solidarité entre toutes les générations.

Prenons conscience que l'on est tous à risque et que certaines personnes le sont davantage.

Nous vous souhaitons un MEILLEUR ÉTÉ pour 2025.